



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 mars 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 Mars 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 Mars 2000

**Fourniture de mobilier pour les services municipaux de la Ville de Niort -
Appel d'offres - Lot n°6 déclaré sans suite - Avenant au marché passé
avec la SCOM**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M.
Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.
Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile
MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200144

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2000

Centre d'Etudes Urbaines

**Fourniture de mobilier pour les services municipaux de la Ville
de Niort - Appel d'offres - Lot n°6 déclaré sans suite - Avenant au
marché passé avec la SCOM**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 22 Novembre 1999, vous avez approuvé le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour la fourniture de mobilier pour les services municipaux de la Ville de Niort.

Le lot n°6 concernait les banquettes d'attente situées à l'accueil central et à l'Etat-civil.

Les propositions ne sont pas conformes au cahier des charges ou ne répondent pas au critère défini dans le règlement de la consultation à savoir l'harmonie de la ligne et des finitions de produits avec l'environnement bâti.

Par ailleurs, des modifications sont intervenues quant à l'agencement des bureaux du service Etat-civil. Il paraît plus opportun, aujourd'hui, de faire réaliser les banquettes par la Société qui construit les banques d'accueil afin d'obtenir une harmonie plus complète du mobilier. Un avenant modifiera les prestations du lot sans action sur le montant global.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- déclarer sans suite le lot n°6 - Banquettes d'attente
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer un avenant au marché passé avec la SCOM.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)